

ALGERIE-COREE DU SUD

Prochaine signature d'un mémorandum dans le domaine de la santé

Alger le 06 janvier 2016- Le développement des relations bilatérales dans différents secteurs de la santé et leur raffermissement à la faveur de la prochaine signature d'un mémorandum d'entente entre l'Algérie et la Corée du Sud ont été au centre des entretiens entre le Ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme Hospitalière, M. Abdelmalek Boudiaf, et son excellence l'ambassadeur de la République de Corée en Algérie M. Park Sang-jin.

Lors de cette rencontre organisée mercredi après midi au siège du ministère de la santé, les deux parties ont abordé les différents domaines devant faire l'objet d'une attention particulière au regard de la finalisation en cours d'un mémorandum d'entente entre les deux pays. A cet effet, l'ambassadeur de la République de Corée a informé M. Abdelmalek Boudiaf qu'il était officiellement invité à se rendre à Séoul début avril prochain pour la signature officielle de ce mémorandum en marge de sa participation au Congrès international de biomédecine.

M. Park Sang-jin a souligné le grand intérêt qu'accordent les entreprises coréennes au développement de leur présence en Algérie dans segments intéressants différents produits de santé. L'ambassadeur de la République de Corée a aussi mis en exergue les fortes capacités médicales des hôpitaux sud coréens en matière de soins de haut niveau ainsi que les opportunités de formation et de formation complémentaire qui constituent des gisements devant être exploités dans le cadre d'un partenariat mutuellement avantageux.

De son côté, M. Abdelmalek Boudiaf a marqué la disponibilité de l'Algérie à encourager la mise en place de partenariats multiples en accordant une attention particulière à l'expertise sud coréenne en matière de soins de haut niveau et d'ingénierie hospitalière ainsi que dans le domaine de l'industrie pharmaceutique.